

DELIBERATION N° 79/93 : SUBVENTION VILLE DE LONGUYON/LIGNE MAGINOT

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du 5 Juillet 1979 adressée par Monsieur le Maire de la Ville de LONGUYON, sollicitant une subvention en vue d'ériger un monument commémoratif en l'honneur des combattants de la ligne Maginot.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- attribue une subvention de 100 F 00 à l'Association des Amis de l'ouvrage de Fermont et de la ligne Maginot, dont le siège social est à l'Hôtel de Ville de LONGUYON, en vue d'ériger un monument commémoratif en l'honneur des combattants de la ligne Maginot.
- Le Crédit nécessaire sera inscrit au budget supplémentaire 1979.